



35^e assemblée générale de l'association eJustice.CH

Ordre du jour avec propositions :

1. Approbation de l'ordre du jour

Proposition :

L'ordre du jour de la 35^e assemblée générale de l'association eJustice.CH est approuvé en l'espèce.

2. Approbation du procès-verbal de la 34^e assemblée générale ordinaire du 13 mai 2019

Proposition :

Le procès-verbal de la 34^e assemblée générale de l'association eJustice.CH est approuvé en l'espèce.

3. Approbation du rapport d'activité 2019

Proposition :

Le rapport d'activité 2019 est approuvé en l'espèce.

4. Approbation des comptes annuels 2019 et du rapport des réviseurs

Proposition :

Les comptes annuels 2019 (en l'espèce, les explications sont fournies dans un autre document) et le rapport des réviseurs (vous sera bientôt fourni) sont approuvés.

5. Décharge au comité directeur et au secrétariat pour l'année 2019

Proposition :

Il est donné décharge au comité directeur et au secrétariat pour l'année 2019.

6. Elections

Proposition :

Il est pris connaissance de la démission de François Reinhard au poste de réviseur.

Marius Kobi est élu nouveau réviseur de l'association eJustice.CH (un court CV vous sera bientôt fourni).

7. Programme de travail 2020

Proposition :

Le programme de travail 2020 est approuvé.

8. Budget détaillé 2020 / Budget global 2021

Proposition :

Le budget détaillé 2020 (explications dans un document joint) et le budget global 2021 sont approuvés.

9. Modification rédactionnelle des statuts

Proposition :

L'art. 24, al. 3 des statuts est modifié comme suit :

En cas de dissolution, l'avoir social est dévolu à une organisation d'utilité publique exonérée de l'impôt ***dont le siège se trouve en Suisse***.

L'assemblée générale décide de son affectation sur proposition de la direction. Cette disposition ne peut être ni abrogée ni modifiée.

10. Divers